

« La Chaîne des Puys - faille de Limagne à l'UNESCO...explore et protège ton patrimoine mondial ! »

Projet pédagogique autour de la Chaîne des Puys - faille de Limagne,
inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO

(10ème édition/classes de CE - CM)

Candidatures du 24 août au 15 septembre 2026

Pilotage et coordination générale du projet : Conseil départemental du Puy-de-Dôme

Coordination pédagogique du projet : CPIE Clermont-Dômes, en partenariat avec le Bureau Montagne Nature et Volcans

Partenaires institutionnels :
DSDEN63 - USEP63

Contexte :

La Chaîne des Puys - faille de Limagne est inscrite depuis juillet 2018 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ce périmètre constitue un support pédagogique de grand intérêt pour les enseignants sur plusieurs domaines du socle commun de compétences.

Le plan de gestion de la Chaîne des Puys - faille de Limagne prévoit parmi ses objectifs la mise en place d'actions éducatives à destination du public scolaire.



Présentation générale du projet

Ce projet vise à sensibiliser le jeune public aux enjeux, aux spécificités, aux fragilités et aux valeurs de ce territoire autour du **thème fédérateur de l'inscription du bien au patrimoine mondial de l'UNESCO**. En découvrant la Chaîne des Puys, **les élèves seront amenés à s'interroger sur le fondement de cette inscription et sur la préservation de ce territoire d'exception**.

Une journée d'immersion est programmée courant octobre en Chaîne des Puys. Cette journée permettra aux élèves de **découvrir ce territoire à travers une randonnée encadrée par un accompagnateur en montagne** et de **participer à des ateliers thématiques**.

Thématiques liées aux enjeux et spécificités de la Chaîne des Puys - faille de Limagne : volcanisme, biodiversité, paysages, présentation du patrimoine mondial et de l'UNESCO, principes de sécurité et bonnes pratiques en randonnée, activités humaines dans le bien inscrit, l'impact de l'homme sur l'environnement...

Public concerné : Classes de **CE et CM** du département - jusqu'à 12 classes/ **1 ou 2 classes** par établissement (**participation de 2 classes à privilégier**).

Déroulement du projet

Ce projet se déroule en trois phases :

Phase 1 :

Participation des 12 classes du projet à une **journée d'immersion en Chaîne des Puys, le 6 ou le 15 octobre** autour d'une randonnée accompagnée au puy de Vichatel / ateliers thématiques encadrés au CPIE à Theix.

Début des activités à 9h15, fin des activités à 16h30. Pique-nique tiré du sac le midi, au CPIE.

Pour le bon déroulement de la journée, les horaires seront à respecter impérativement.

Le programme détaillé sera envoyé à chaque enseignant.e quelques jours avant cette journée.

Conditions de participation à cette journée : les interventions (Accompagnateurs en Montagne, animateurs et éducateurs à l'environnement) sont prises en charge par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme. **Le transport est à la charge de l'établissement scolaire, le car devra être disponible sur toute la journée pour assurer la navette entre les différents sites d'activité.**

Pour la partie "randonnée", la présence de bénévoles agréés sera obligatoire (BO Octobre 2017). Les enseignants prendront attache auprès du CPC EPS de circonscription dès confirmation de l'inscription.

Phase 2 :

Travail en lien avec les thématiques abordées lors de la journée d'immersion durant toute l'année scolaire. Le sujet, au choix de l'enseignant concerne notamment :

- **La biodiversité de la Chaîne des Puys** (découverte d'un milieu naturel, gestion de la forêt, diversité du vivant...)
- **Les paysages** (lecture de paysage, évolution des paysages, impacts de l'homme, préservation...)
- **Les volcans de la Chaîne des Puys** (origine des volcans, différents types d'activité éruptive, roches volcaniques...)
- **Les usages et la réglementation en Chaîne des Puys** (labels, classements, gestion des sites, règles et bonnes pratiques à adopter...)
- **Les acteurs / activités du bien inscrit** (les différents acteurs, la conciliation des usages, l'impact des activités humaines sur l'environnement...)
- **Randonnée et cartographie** (adaptation aux contraintes, respect des milieux, orientation...)
- **L'inscription à l'UNESCO** (qu'est-ce que l'UNESCO, le patrimoine mondial, pourquoi cette inscription, quels enjeux ?...)

L'enseignant.e co-construit le projet avec l'animateur référent.

Pour précision, les enseignant.e.s passent en moyenne 10 demi-journées, avec leur classe sur ce projet en plus des interventions encadrées.

A l'issue de cette journée de rencontre, les classes s'engagent à poursuivre le projet pédagogique sur l'année scolaire et bénéficient d'interventions en classe ou sur le terrain, animées par des éducateurs à l'environnement, des Accompagnateurs en Montagne et des intervenants du Département.



Durant cette phase, les enseignants approfondissent un sujet ou l'étude d'un site naturel, par des visites, des recherches documentaires, l'utilisation du livret « Thèmes et pistes d'exploitation pédagogique » et d'outils pédagogiques mis à disposition...et sont accompagnés par un animateur référent spécialisé en Education au Développement Durable.

Quatre demi-journées d'animation sont prises en charge par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme (hors transport à la charge de l'école).

Au moins une sortie terrain est à envisager, en plus de la journée d'immersion, dans le cadre de cette phase. Il est donc nécessaire de prévoir le financement du transport pour ces sorties terrain.

Les enseignants devront au plus tôt prendre l'attache de leur CPC EPS pour les agréments des bénévoles engagés dans la randonnée.



Phase 3 :

Restitution du travail effectué durant l'année scolaire :

Afin de restituer le travail effectué durant l'année scolaire, la classe réalise une production en lien avec les spécificités et enjeux du territoire Chaîne des Puys – faille de Limagne. Cette production peut prendre diverses formes : carnet de découverte, expo photo ou dessins, BD, malle pédagogique, maquette, jeu de plateau, quiz géant...

L'ensemble de ces réalisations feront l'objet d'une valorisation dans le cadre d'une exposition en intérieur, sur le site du puy de Dôme à partir du 24 juin 2027.

Un livret présentant des pistes et consignes de réalisation des productions ainsi que les conditions d'expositions sur le site du puy de Dôme est remise aux enseignants lors de la journée d'immersion.

Lien pour consulter le livret : <https://siteftp.puy-de-dome.fr/FTP/getXFile?id=hdlrpaqkvaptn0mctatb3iqfqd>

Calendrier prévisionnel

Dépôt des candidatures	Du 24 août au 15 septembre 2026
Réponses aux enseignants	Le 17 septembre 2026
Envoi du programme de la journée d'immersion d'octobre	Fin septembre 2026 (date à préciser)
Réunion en visio d'information et de préparation de la journée d'immersion, avec les enseignants retenus	Le lundi 21 septembre à 17h00
Journée d'immersion en Chaîne des Puys	Le 6 ou 15 octobre
Rencontre avec l'animateur référent de la classe pour définition du projet	Dès la rentrée des vacances de Toussaint
Interventions en classe / sur le terrain (déplacements à la charge de l'école)	3 interventions d'une demi-journée à positionner avec l'animateur référent entre novembre 2026 et mai 2027 + 1 intervention d'1 heure en classe autour de l'UNESCO et du patrimoine mondial entre décembre 2026 et février 2027
Travail en classe / sur le terrain - Réalisation de la production	D'octobre 2026 à juin 2027
Installation des productions par les enseignants au puy de Dôme suivi d'un comité pédagogique (bilan final)	Mercredi 23 juin 2027 après-midi (13h30-17h30)

Objectifs pédagogiques

Parmi les objectifs pédagogiques transversaux liés à l'**Education au Développement Durable** en cycle 2 et 3, certains (en gras) sont parties intégrantes de ce projet.

- Satisfaire les besoins de chacun aujourd'hui (alimentation et santé)
- Partager les biens publics mondiaux pour demain (cycle de l'eau)
- Gérer les ressources (hydriques, énergétiques et minérales, animales et halieutiques, végétales...)
- **Comprendre la biodiversité**
- **Travailler au développement humain (aménager des territoires durables, réfléchir aux transports)**
- **Produire et consommer de façon responsable (agriculture et développement durable)**
- Comprendre les risques majeurs

Objectifs liés à l'E.M.C :

L'engagement : agir individuellement et collectivement

- Développer une conscience citoyenne, sociale et écologique : Connaître et comprendre les valeurs de l'UNESCO

Objectifs liés à l'EPS :

Champ d'apprentissage : « Adapter ses déplacements à des environnements variés »

Attendus de fin de cycle :

« Réaliser, seul ou à plusieurs, un parcours dans plusieurs environnements inhabituels, en milieu naturel aménagé ou artificiel ».

« Connaître et respecter les règles de sécurité qui s'appliquent à chaque environnement ».

« Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème »

• **Connaître pour chaque environnement les indicateurs qui annoncent les risques spécifiques (risques de se noyer, de chuter, de se perdre ...).**

• **Tenir compte du milieu et de ses évolutions (vent, eau, végétation, etc.) pour modifier et adapter son déplacement.**

• **Chaque environnement contient des contraintes sur le déplacement qui imposent des règles générales et spécifiques de sécurité et de déplacement.**

• **Chaque projet de déplacement sur des itinéraires choisis est l'occasion d'éprouver en actes la nécessité de respecter scrupuleusement les règles de sécurité active et passive.**

Budget :

A titre d'information, la participation au projet implique le financement des transports pour les sorties terrain et éventuellement l'achat de petit matériel pour les productions finales. Des demandes de financement peuvent être faites par l'enseignant auprès de la commune de l'école ou des Conseillers départementaux de secteur, de la coopérative scolaire, de l'association de parents d'élèves ou encore via le dispositif de financement participatif "Trousse à Projets" :



Intervenants :

Lors de la journée d'immersion d'octobre et dans le cadre de l'accompagnement durant l'année scolaire, les interventions seront assurées par **le Bureau Montagne Nature et Volcans** et **le CPIE Clermont-Dômes**.

Supports pédagogiques à disposition :

Un livret intitulé « **Thèmes et pistes d'exploitations pédagogiques** » est remis à chaque enseignant à l'occasion de la journée d'immersion. Il pourra ainsi servir de support de discussion lors de la première rencontre avec l'animateur qui accompagnera le projet pour envisager les pistes d'actions possibles dans le cadre des interventions prévues.

Lien pour consulter le livret :

<https://siteftp.puy-de-dome.fr/FTP/getXFile?id=tl2j2mknjad868fbbbevq8v0fa>

De plus, un certain nombre de supports et outils pédagogiques pourront être mis à disposition des enseignants pour travailler sur le projet :

- outils du Conseil départemental 63 (<https://volcan.puy-de-dome.fr/scolaires.html>)
- outils du Parc naturel régional des Volcans (<http://www.parcdesvolcans.fr/Je-suis/Enseignant/Ressources-pedagogiques>),



Candidature et modalités d'inscription au projet

En candidatant à ce projet pédagogique sur l'année 2026-2027 :

L'enseignant.e s'engage à :

- participer à la **réunion de préparation en visio fin septembre (date à préciser)**,
- **s'investir pleinement dans ce projet** durant toute l'année scolaire,
- co-construire le projet avec l'animateur référent,
- effectuer les liens avec les programmes scolaires,
- **préparer une valorisation du projet** par le biais d'une production collective,
- être présent le **mercredi 23 juin 2027 après-midi (13h30-16h30)** au puy de Dôme pour l'installation des productions + analyse / bilan du projet.

Pour rappel, concernant les sorties terrains nécessitant un transport, l'établissement scolaire aura à sa charge la réservation du car et la prise en charge du coût du transport. Pour précision, certains sites de la Chaîne des Puys sont accessibles en transport en commun.

Candidatures entre le 24 août et le 15 septembre 2026

Compléter la fiche d'inscription (une fiche d'inscription par classe) à **télécharger sur :**

volcan.puy-de-dome.fr/scolaires/projets-pedagogiques

et la retourner à

scolaires-puydedome@puy-de-dome.fr

pour le **15 septembre 2026**.

(La transmettre, pour information, au CPC EPS de votre circonscription)

Contact :

Fabienne Chevalier

Conseil départemental 63

Direction des Grands Sites Patrimoniaux

Tél : 04 73 42 49 86 / 06 68 47 53 94

Mail : scolaires-puydedome@puy-de-dome.fr

Les quelques points importants à retenir :

- **Projet pédagogique sur toute l'année scolaire - niveau CE-CM**
- **Thématiques autour des enjeux et spécificités de la Chaîne des Puys - faille de Limagne**
- **Journée d'immersion sur le terrain (randonnée + ateliers) en octobre + autre sortie terrain**
- **4 interventions d'une demie journée prises en charge par le Département**
- **Transports à la charge de l'établissement scolaire (demande de financement possible) / pour la sortie terrain (hors journée d'immersion) certains sites sont accessibles en transport en commun (réseau T2C)**
- **Supports d'accompagnement / outils pédagogiques mis à disposition**
- **Installation des productions finales / bilan, le 23 juin au puy de Dôme**

Information R.G.P.D. sur le recueil et le traitement de données à caractère personnel

Les informations personnelles recueillies dans le formulaire d'inscription ont pour seul objectif de mettre en contact les enseignants candidats à cet appel à projet et la Direction des Grands Sites Patrimoniaux, afin d'assurer le suivi et la gestion de ce projet.

Ces informations ne sont pas communiquées et aucune donnée n'est collectée ni diffusée à votre insu. Les données recueillies dans ce formulaire seront conservées le temps du projet puis anonymisées. À aucun moment il n'y aura de recueil d'informations personnelles sur les élèves de l'établissement scolaire.

Conformément à la législation en vigueur (*) toute personne apparaissant dans nos fichiers bénéficie d'un droit de communication, de rectification, de suppression de ses informations personnelles, d'un droit d'opposition au traitement et à sa limitation. Ces droits s'exercent auprès du Département du Puy-de-Dôme (responsable de traitement), Direction des Grands Sites Patrimoniaux.

Pour toute demande, la communication d'une copie de pièce permettant la vérification de votre identité sera exigée. La demande est à adresser par courriel à : scolaires-puydedome@puy-de-dome.fr ou par voie postale à Département du Puy-de-Dôme, Hôtel du département, Direction juridique, 24 rue Saint-Esprit, 63033 Clermont-Ferrand

En cas de réclamation sur vos droits d'accès, contacter le Délégué à la protection des données par courriel : dpo@puy-de-dome.fr ou par voie postale à : Département du Puy-de-Dôme, Hôtel du département, Direction juridique, 24 rue Saint-Esprit, 63033 Clermont-Ferrand.
En l'absence de suite à vos réclamations, vous avez également la possibilité de vous adresser à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (C.N.I.L.), 3 Place de Fontenoy, 75007 Paris.

(*) Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil sur la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, entré en vigueur le 25 mai 2018 ; Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018.

